

961 (X). Confirmation de la nomination faite par le Secrétaire général à un poste devenu vacant au Comité des placements

L'Assemblée générale

Confirme le renouvellement, par le Secrétaire général, du mandat de M. Ivar Rooth comme membre du Comité des placements pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1956.

*549ème séance plénière,
29 novembre 1955.*

962 (X). Nominations aux postes devenus vacants au Tribunal administratif des Nations Unies

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Tribunal administratif des Nations Unies:

Mme Paul Bastid,
M. Omar Loutfi,
M. R. Venkataraman;

2. *Déclare* Mme Bastid, M. Loutfi et M. Venkataraman nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1956.

*549ème séance plénière,
29 novembre 1955.*

963 (X). Rapports de vérification des comptes concernant les dépenses effectuées par les institutions spécialisées au titre du Compte spécial de l'assistance technique

L'Assemblée générale

Prend acte des rapports de vérification des comptes¹⁴ concernant les dépenses effectuées par les institutions spécialisées, au titre du Compte spécial de l'assistance technique, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1954, et des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son douzième rapport¹⁵ à l'Assemblée générale (dixième session).

*549ème séance plénière,
29 novembre 1955.*

964 (X). Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient: comptes pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1955 et rapport du Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1955, ainsi que l'attestation du Comité des commissaires aux comptes¹⁶;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

a formulées à ce sujet dans son treizième rapport¹⁷ à l'Assemblée générale (dixième session).

*550ème séance plénière,
3 décembre 1955.*

965 (X). Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée: rapport financier et comptes pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1955 et rapport du Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1955, ainsi que l'attestation du Comité des commissaires aux comptes¹⁸;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son onzième rapport¹⁹ à l'Assemblée générale (dixième session).

*550ème séance plénière,
3 décembre 1955.*

966 (X). Enregistrement et publication des traités et accords internationaux

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général²⁰ sur l'enregistrement et la publication des traités et accords internationaux et les observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son dixième rapport²¹ à l'Assemblée générale (dixième session),

Rappelant sa résolution 97 (I), du 14 décembre 1946, par laquelle elle a adopté un règlement destiné à mettre en application l'Article 102 de la Charte des Nations Unies, règlement qui a été modifié par ses résolutions 364 B (IV), du 1er décembre 1949, et 482 (V), du 12 décembre 1950,

Constatant qu'au cours de la présente année l'Organisation a réalisé des économies sur la publication du *Recueil des Traités* des Nations Unies, grâce à des contrats d'impression plus avantageux et des méthodes de production plus économiques,

Estimant que, étant donné le volume considérable des traités et accords internationaux à publier, il convient de prendre de nouvelles mesures pour réduire les retards dans la publication et les dépenses effectuées à ce titre, sans toutefois compromettre indûment la valeur du *Recueil des Traités* ou porter atteinte en aucune façon aux dispositions de l'Article 102 de la Charte,

Considérant, cependant, qu'il y aurait intérêt à étudier plus avant les diverses mesures envisagées au cours de la présente session,

1. *Invite* le Secrétaire général à présenter aux Etats Membres et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au plus tard le 1er juillet 1956, un rapport qui serait examiné par l'As-

¹⁴ *Ibid.*, Annexes, Rapport de vérification des comptes des institutions spécialisées, document A/2958.

¹⁵ *Ibid.*, Annexes, point 46 de l'ordre du jour, document A/3015.

¹⁶ *Ibid.*, dixième session, Supplément No 6 B (A/2989).

¹⁷ *Ibid.*, dixième session, Annexes, point 36 de l'ordre du jour, document A/3021.

¹⁸ *Ibid.*, dixième session, Supplément No 6 C (A/2987).

¹⁹ *Ibid.*, dixième session, Annexes, point 36 de l'ordre du jour, document A/3012.

²⁰ *Ibid.*, point 54 de l'ordre du jour, document A/2971.

²¹ *Ibid.*, document A/3010.